



AVOCATS SANS FRONTIERES France

ASF France
8 rue du Prieuré - 31000 Toulouse
Tel. 05.34.31.17.83 - Fax 05.34.31.17.84
info@avocatssansfrontieresfrance.org
www.avocatssansfrontieresfrance.org

Octobre 2011

Lettre d'information

Édito

L'actualité internationale nous a tenus en haleine cet été et cet automne : les événements de Tunisie d'abord, ceux de Libye ensuite, actuellement ceux de Syrie ont exigé de nous une activité sans relâche.

Et ce degré de sollicitation témoigne de la notoriété que nous avons acquise.

Voici que dans ce tumulte historique un autre événement, certes minime, va se produire : mon départ de la Présidence d'Avocats Sans Frontières France.

Il n'est dû ni à la lassitude, ni à la déception.

Mais à l'évidence nul n'est légitime à se pérenniser à la tête d'une organisation.

Après 15 ans d'engagement au sein du Mouvement Avocats Sans Frontières et la création d'ASF France, le temps était venu pour moi de céder la place.

Les conditions pour que ce départ soit réussi sont réunies.

Plusieurs de nos dirigeants sont montés au cours des années en compétences et en responsabilités.

Nous avons modifié nos statuts pour permettre à deux Vice-présidents, élus dès avril 2010 de préparer leur candidature.

Notre siège, avec un Directeur, Hugo Jombwe, entouré de nos salariés, tient solidement la maison avec notre concours quotidien.

Je pars de la Présidence mais je reste dans l'association avec les responsabilités que voudront bien me confier les nouveaux élus et une disponibilité totale à leur égard lorsqu'ils souhaiteront que je partage avec eux ma longue expérience.

Avocats Sans Frontières est devenue une organisation internationale non gouvernementale qui allie le professionnalisme à l'engagement volontaire, une association dans laquelle règnent la fraternité et l'amitié au service de la solidarité.

Voici des années que nous avons gagné la reconnaissance, au plan national et au plan international, des institutions nationales et supranationales publiques et privées qui œuvrent dans le domaine de l'Etat de Droit, de la Justice et des Droits de l'Homme.

C'est un rêve que vous m'avez permis de réaliser et je vous en suis infiniment reconnaissant.

J'exhorte tous les membres de l'association et tous ceux qui nous soutiennent à continuer, dans l'unité, leurs efforts pour nous permettre encore de progresser, d'apporter toujours plus, dans un monde qui a tant besoin de justice, la protection du droit aux plus faibles d'entre nous.

François CANTIER, Président d'ASF France



MOBILISATION GENERALE EN FAVEUR DES AVOCATS MENACES



OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES AVOCATS

Dans le contexte général des révolutions du printemps arabe et des revendications pour la liberté et la Démocratie un peu partout dans le monde, les avocats sont de plus en plus exposés et paient un lourd tribut.

L'été aura été particulièrement difficile :

- **Syrie** : escalade des actes de harcèlement et de détentions arbitraires à l'encontre des avocats syriens, dans le contexte de contestation et de répression actuel.
- **Iran** : arrestation arbitraire de Maître Abdolfattah Soltani devant le Tribunal islamique révolutionnaire de Téhéran et harcèlement généralisé d'avocats en raison des causes qu'ils défendent.
- **Burundi** : arrestation et détention du Bâtonnier Rufyikiri ainsi que Suzanne Bukuru et François Nyamoya.
- **Géorgie** : condamnation et incarcération de l'avocat Ramin Papidze.
- **Vietnam** : radiation de Me Huynh Van Dong du barreau de Dak Lak.
- **Bangladesh** : menaces de mort à l'encontre de Maître Shahanur Islam, avocat défenseur des droits de l'Homme.
- **République Centrafricaine** : persécution de Me Symphorien Balemby, recherché par les forces de police, contraint à l'exil.
- **Azerbaïdjan** : radiation de Maître Elchin Namazov, et risque d'emprisonnement.
- ...

Face à cette escalade, l'Observatoire International des Avocats reste mobilisé. En plus des alertes et du soutien matériel apporté aux avocats, 3 missions viennent d'être menées :

- **Géorgie** : Présentation du rapport de l'Observatoire sur la situation des avocats en Géorgie ; participation à la conférence du CCBE ; visites de terrain ; soutien aux avocats - mission menée par Me Anne Souleliac et Me Mikel Cordoba.
- **Turquie** : Observation judiciaire et soutien à l'avocate Filiz Kalayci - mission menée par Me Natacha Fauveau-Ivanovic.
- **République Démocratique du Congo** : Soutien à l'avocat Firmin Yangambi et suivi de la procédure judiciaire - mission menée par Me Richard Sedillot et le Bâtonnier Claude-Joël Paka de Pointe Noire.

Plus d'informations sur : <http://www.observatoire-avocats.org> - +33 (0)5 34 31 78 79

UN POINT SUR LES PROCÈS DES KHMERS ROUGE AU CAMBODGE

Les avocats bénévoles de l'association représentent gratuitement plus de 1000 victimes lors des deux procès actuellement en cours :

- > **Procès de Duch** : Depuis mars 2011, où se sont tenues les audiences d'appel du procès de l'ancien directeur du centre de détention et de torture S 21, les parties civiles sont dans l'attente de la décision définitive de la Cour Suprême.
- > **Procès de 4 hauts responsables Khmers Rouges** : Ce procès est celui d'anciens hauts responsables encore en vie du régime Khmers Rouges, Khieu Samphan, Nuon Chea, Ieng Sary et Ieng Thirith ; ASF France y assure la défense de 1135 victimes qui se sont constituées parties civiles. Les audiences ont débuté le 27 juin. Les audiences du mois d'août ont permis d'aborder l'état de santé physique et mentale des accusés et leurs conséquences quant à l'aptitude de ceux-ci à être jugés ou à assister aux audiences.

Chambres Extraordinaires
auprès des Tribunaux
Cambodgiens

Il s'agit du premier tribunal international spécial à prévoir la participation des victimes en tant que parties civiles. Pourtant, Les avocats d'Avocats Sans Frontières France et les parties civiles qu'ils représentent sont hautement préoccupés par les atteintes portées au respect des droits des parties civiles. ASF France se mobilise afin de garantir le plein exercice de leurs droits au cours de ce procès.

Depuis mai 2008, les avocats internationaux membres d'ASF France, se relaient chaque mois à titre bénévole auprès de l'équipe permanente d'ASF France et des avocats cambodgiens afin d'assurer la défense des parties civiles.

LE PROJET D'AIDE JUDICIAIRE AU CAMBODGE SUIV SON COURS



Les 25 avocats du projet continuent d'assurer les services d'aide juridique et de défense pour les populations vulnérables dans tout le pays.

Ils ont reçu en juillet 2011 à Sihanoukville une formation sur les Instruments Juridiques Internationaux protecteurs des droits de l'Homme.

Cette formation a été dispensée par Ghislaine Sèze (Barreau de Bordeaux) et Christine Martineau (Barreau de Paris), assistées de 4 juristes cambodgiens.

ci-contre : les avocats cambodgien du projet s'adonnant à un exercice de simulation de plaidoirie lors de la formation de juillet 2011

Témoignage de Isabelle FAURE-ROCHE, bâtonnier de Brive



Le Barreau de la Corrèze soutient depuis plusieurs années Avocats Sans Frontières France et son action dans de nombreux pays pour défendre, partout où c'est nécessaire, les droits de l'Homme, et promouvoir l'Etat de droit, l'accès à la justice, la lutte contre l'impunité et le droit à un procès équitable.

le barreau de
Brive soutien
ASF France
depuis 2003

Ainsi, il confirme son engagement aux côtés d'ASF France pour garantir, avec toute la profession d'avocat, la légitimité et l'indépendance de ses actions à l'étranger, notamment au Cambodge dans le cadre du projet "Formation des avocats cambodgiens sur les droits de l'Homme et les droits de la défense".

Œuvrer pour renforcer la défense de chacun, la démocratie et la paix constitue l'essence même de notre profession et le Barreau de la Corrèze, grâce à ce partenariat y contribue avec fierté.

**Jamais ASF France n'aura assez de soutien pour continuer sa mission
"là où la défense n'a plus la parole" !**




Avocats de Corrèze

LAOS : RENFORCEMENT DU RÔLE DES AVOCATS

projet mené en
partenariat avec le
Barreau du Laos



Activités de formation de la nouvelle promotion des élèves avocats :

- ♦ septembre 2011 - session sur « le rôle de l'avocat » menée par Fabienne Trusses Naprous (du Barreau de Tarbes), Evelyne Boileau Bandomir (du Barreau de Clermont-Ferrand) et Solange Feoketchang (du Barreau du Cameroun), assistées par 5 avocats Laos.
- ♦ octobre 2011 - session sur « Les Instruments Juridiques Internationaux » menée par Vincent Ricouleau (du Barreau de St Nazaire) et Henri Nayral de Puybusque (du Barreau de Toulouse), assistés de 4 avocats Laos.

AU NIGERIA...

...La lutte contre la torture se poursuit



Les participants à la formation - Lagos 2011

Deux missions ont eu lieu à Kaduna (en juillet - menée par Lionel Njeukam) et à Lagos (en septembre - menée par Ivan Paneff, chef de projet et Michèle Stern, du Barreau de Paris).

Elles ont permis de former différents acteurs judiciaires - police, procureurs, juges, avocat, personnel des prisons - aux principes de la convention de lutte contre la torture et de sensibiliser des membres d'associations aux actes de tortures et autres traitements inhumains et dégradants.

Ces formations donnent de très bons résultats ; différentes Hautes Cours du pays, sous l'impulsion des avocats d'ASF France, sanctionnent désormais les faits de torture perpétrés par les agents des forces de sécurité.

...Le projet contre la peine de mort s'organise

Les activités du nouveau projet SALI Saving Lives, projet de « Renforcement du rôle des avocats dans la lutte contre la peine de mort » ont effectivement démarrées au mois de juillet.

Une première session de formation interne, à destination des personnes ressources du projet, a eu lieu à Abuja. Elle a rassemblé les avocats de la *Nigerian Bar Association*, partenaire au projet, les avocats relais opérant dans les Etats pour le compte du projet et le staf d'ASF France au bureau d'Abuja.

Animée par Jean-Sébastien Mariez et Mechtilde Carlier (tous deux avocats du Barreau de Paris), cette formation portait sur la méthodologie du projet ainsi que sur l'argumentaire contre la peine de mort.

Les avocats formés, ont depuis commencé à agir dans les 8 Etats cibles pour défendre des cas de détenus condamnés à mort ou encourant la peine capitale.

La cérémonie officielle de lancement du projet est prévue dans les prochains mois et permettra d'intégrer les nouveaux partenaires nigériens que sont la *Commission Nationale des Droits de l'Homme* et l'ONG *Access to Justice*.

FIN DU PROJET DE FORMATION DE FORMATEURS AUX DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'objectif de ce projet lancé en 2009 aura été de constituer en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest un vivier de formateurs-praticiens expérimentés et compétents dans les domaines juridique, technique et pédagogique.

Le cycle pour l'Afrique de l'Ouest s'est achevé fin 2010 et l'Afrique Centrale vient de boucler son cycle au terme d'une formation regroupant des organisations de la société civile camerounaise à Douala sur le thème : *Les violations des droits des femmes et des enfants, quels outils juridiques pour y faire face ?*

Au terme des sessions de formations, ASF France continue la structuration du réseau des défenseurs des droits de l'Homme ainsi créé. L'évaluation finale du projet est en cours.

Un nouveau projet appelé à prendre le relais et à renforcer les acquis a été élaboré.

Il portera sur l'effectivité du système Africain de protection des droits de l'Homme, et associera les défenseurs formés dans le cadre du projet qui vient de s'achever.

Les participants à la formation Douala - 2011



Avocats Sans Frontières France s'est joint à Amnesty International et l'ACAT pour célébrer la journée Mondiale le 10 octobre dernier

10th OCTOBER - WORLD DAY
AGAINST DEATH PENALTY

10th OCTOBER - WORLD DAY
AGAINST DEATH PENALTY

Par ses actions à travers le monde ASF France s'associe aux efforts de lutte contre la peine mort

En 2004, ASF France soutien Hauwa Ibrahim, avocate nigérienne et sauve la vie d'Amina Lawal, jeune femme condamnée à mort par lapidation pour adultère.

Aujourd'hui, ASF France poursuit sa lutte au Nigeria notamment, où l'association mène un projet de lutte contre la peine de mort.

Le Nigeria est en effet, l'un des plus grands pays d'Afrique où la peine de mort est encore pratiquée. Un moratoire a été imposé en 2004, mais persistent des soupçons d'exécutions et le nombre de détenus dans le couloir de la mort ne cesse d'augmenter. Aussi, Avocats Sans Frontières France mène depuis janvier 2011, un projet de renforcement du rôle des avocats dans la lutte contre la peine de mort, nommé « Saving lives : SALI ».

Projet financé par l'Union Européenne, et mené en partenariat avec la Nigerian Bar Association, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et l'ONG Access to Justice.

ASF France bénéficie du statut consultatif auprès de l'ONU et de l'Organisation Internationale de la Francophonie - ASF France bénéficie du soutien de : Union Européenne, Fonds des Nations Unies pour la Démocratie, MAEE (France), Premier Ministre, Conseil National des Barreaux, Conférence des Bâtonniers, Barreau de Paris et de nombreux barreaux, conseils régionaux, conseils généraux et mairies françaises - Clifford Chance (partenariat privilégié), Allen & Overy, Microsoft et l'EDDH sont partenaires d'ASF France.



Microsoft

Leuk des Truik
d'Économie



ACTUALITÉS DU RÉSEAU AVOCATS SANS FRONTIÈRES

Renforcement du Réseau

11 associations Avocats Sans Frontières venues du monde entier (ASF Brésil, ASF Cameroun, ASF Congo, ASF France, ASF Guinée, ASF Mali, ASF Mauritanie, ASF République Démocratique du Congo, ASF Sénégal, ASF Suède et ASF Suisse) se sont retrouvées à la fin du mois d'août pour une session de partage et de renforcement interne sur des questions d'intérêt commun : organisation de la vie associative, montage et exécution de projets, coordination de missions sur le terrain, etc.

Ci-contre, les représentants des ASF, reçus par le Bâtonnier de Toulouse



Evénements

Le Réseau ASF a participé à la 6^{ème} plateforme sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme, organisée par l'ONG *Frontline Defenders* à Dublin. Le Réseau y était représenté par ASF Guinée et ASF Suisse.

Cette participation a permis de renforcer les liens avec d'autres organisations impliquées dans la protection des défenseurs des droits de l'Homme.

Sont envisagées dans les prochains mois, une participation au congrès de l'Union Internationale des Avocats (à Miami en novembre) et une intervention au congrès de la Conférence Internationale des Barreaux (à Nouakchott en décembre).

Missions d'urgence

Les missions d'urgence menées par le Réseau ASF se poursuivent.

Après la première mission menée à Benghazi auprès des victimes du régime du Colonel Kadhafi, d'autres sont envisagées pour les prochaines semaines, à Benghazi et ailleurs dans le pays, où le Réseau ASF a été sollicité.



ASF
NETWORK

Vous pouvez suivre l'actualité du Réseau en consultant facebook (Réseau Asf) ou en vous rendant sur son site Internet www.asf-network.org

**PROCHAIN GRAND RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU ASF :
DU 8 AU 10 DÉCEMBRE AU BRÉSIL - ASSEMBLÉE ANNUELLE**

Les Formations ASF France

05.34.31.17.83 - formations@avocatsansfrontieres-france.org

formations programmées pour le second semestre 2011

Formation de formateurs:

niveau I, « Fondamentaux » du 9 au 12 novembre - Paris

niveau II, « Renforcement » du 1er au 3 décembre - Toulouse

Formations techniques :

La défense pénale internationale et la Cour Pénale Internationale du 16 au 19 novembre - Paris

Les systèmes régionaux (africain et européen) de protection des droits de l'homme du 24 au 26 nov - Paris

Formations ouvertes au public, Prises en charge par le fifpl, éligibles au titre du DIF, homologuées par le CNB et animées par des praticiens spécialisés en ingénierie pédagogique, ayant une expérience auprès des juridictions pénales internationales.



retrouvez l'agenda complet des activités de l'association :
avocatsansfrontieres-france.org

DU 19 AU 22 OCTOBRE : CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS À NANTES
SAMEDI 29 OCTOBRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE SUIVIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASF FRANCE À TOULOUSE
DU 31 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE : CONGRÈS DE L'UIA À MIAMI
7 NOVEMBRE : CONFÉRENCE DE FRANÇOIS CANTIER À L'UNIVERSITÉ DE HARVARD, ANIMÉE PAR HAUWA IBRAHIM, PRIX SAKHAROV 2005

L'équipe du siège vous remercie de votre lecture.

Directeur : Hugo MOUDIKI JOMBWE, Chargée de communication : Elodie HERISSON, Gestionnaire financier : Alexandre CROIZIERS de LACVIER, Coordinatrice Asie : Séverine LA CROIX, Coordinatrice Afrique : Julie CATEAU, Coordinatrice Réseau ASF : Anne LUTJUN, Coordinatrice Observatoire International des Avocats : Clémence POUJADE, Assistante de direction en charge des formations : Emeline BARDON et Webmaster : Rémi BACQUE.